



La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: Un an 10 fr.; France et Etranger: 12 fr

Bizerte-Port-Franc

Il me souvient d'avoir dans le temps mené campagne dans la « Petite Tunisie », en faveur de Bizerte-Port-Franc.

M. le Résident général Lucien Saint, qui villégiatura si longtemps à Rothéneuf-sur-mer, la jolie villa voisine de celle où j'abrite ma paresse depuis trois ans, aurait profité à consulter mes articles.

Les dossiers de la Résidence possèdent sans doute aussi les brochures de M. Delecraz, l'ancien bibliothécaire de Tunis, homme éminemment intelligent et érudit avec qui je m'étais souvent entretenu de la question, avec fruit et délices.

Je n'y suis ramené qu'à propos de la déclaration hostile de M. le Président de la Chambre Mixte du Sud.

Ignorant avec quelle mixture on pétrit les présidents de cette compagnie, je me permettrai — si Lacroix ne m'échappe pas le mot un peu dur — de qualifier cette opinion de barbare.

Qu'est-ce qu'un barbare? C'est un ignorant égoïste, incapable de se hausser à un concept d'intérêt général.

Sous prétexte que l'honorable M. Rey-coudier, président de la Chambre de Commerce de Bizerte, a cité, comme exemple, la possibilité d'opérer en port-franc, des coupages d'huiles étrangères et indigènes — coton, sésame, etc., et olive — le président, s'axant, proteste, pour ce seul motif (sic) contre le projet et sa Chambre y souscrit.

Voilà donc les producteurs du Sud qui, pour maintenir la réputation de pureté de leurs huiles, condamnent une institution de la plus haute portée civilisatrice et source de puissance inouïe pour la Tunisie et la France.

Bizerte-Port-Franc, c'est un Londres-Anvers-Hambourg, réunis aux portes de Tunis, par conséquent dans Tunis.

Non, qu'il faille blâmer absolument la Chambre m'c-mac d'avoir songé à tout sacrifier à ses intérêts. Sentiment humain souvent légitime.

Mais elle aurait dû penser que, de toute façon, ces intérêts devaient, un jour ou l'autre, être emportés par l'intérêt universel, dans lequel, zones et ports-francs ne sont que des étapes transitoires vers l'abolition des frontières. Devant cette perspective qu'un peu d'instruction et d'idées générales décèlent, les grosses légumes de Sfax qui sont dans les huiles, auraient dû se soucier de sauver les leurs.

C'était d'une enfantine simplicité.

Les ports-francs ont aussi leurs frontières.

D'après le système que j'aurais proposé, Bizerte, n'étant pas entourée d'une région purement oléicole, les huiles importées dans sa zone seraient condamnées à être exportées par son port, soit pures, soit coupées, ce qui ne regarderait personne.

En aucun cas, elles ne pourraient, ni refluer vers l'intérieur ni être exportées par un autre port.

En revanche, tous ces autres ports seraient exutoires exclusif des huiles indigènes.

Toutes huiles de la région de Bizerte passeraient par Tunis, avec des tarifs bénins, compensateurs du détour.

Il y aurait donc, sortant de Tunisie, deux sortes d'huiles: les huiles franches et les huiles port-franc, la franchise étant la caractéristique de tout ce qui est tunisien.

Voilà donc tous les intérêts sauvegardés et les réputations respectées, réputations qui ne sont, au fond, que des fariboles.

La Chambre Mixte ainsi nommée, parce que ses huiles ne le sont pas, répute à sa pureté d'âme celle de sa liqueur. Sophisme de confusion.

Les huiles de Tunisie ne sont pas pures parce que les producteurs et marchands des dites sont plus honnêtes qu'ailleurs mais parce qu'un décret prohibe l'entrée des autres huiles. Nécessité

n'est pas vertu.

On est même tenté de se demander, sur ce chapitre, si c'est un si grand bien et s'il ne vaudrait pas mieux l'abolir.

Qu'on veuille bien me tolérer une petite compétence.

J'ai, il y a près de 45 ans, voyagé toute l'Europe pour les huiles d'olive de Nice et j'en connais la cuisine.

La réputation de pureté n'a de sens que pour le consommateur et encore!

Car le consommateur, hors des lieux de production, non seulement n'est pas compétent, mais préfère toujours des huiles défrutées, ce que réalise précisément la frélattation.

Le consommateur compétent, ce sera le Provençal dépaycé qui saura, à la dégustation, décomposer le mélange, en brisant l'huile entre langue et palais. Celui-là n'est pas un élément commercial.

Il ne reste que le commerçant. Celui-ci possède l'analyse physico-chimique qualitative et quantitative révélatrice de tous mélanges. J'ai réuni en 1914, à propos de ma campagne sur la désodorisation des huiles lampantes un énorme dossier de la question et où gisent les solutions à tous les problèmes.

La pureté d'origine n'a de valeur commerciale que pour permettre à l'acheteur européen de sophistication au maximum, Tunis est donc préférée à Malaga, Marseille, Nice, Port Maurice, Bari, etc.

C'est alors sur le dos de Tunis qu'on tripote ailleurs à Marseille, Nice, Salon et Paris, puisque de toute manière, l'huile pure ne peut pas parvenir au consommateur.

Il serait dès lors très simple de satisfaire tout le monde d'après le système suivant.

L'huile une fois à quai, sortie des mains de l'expéditeur, et sur sa demande affirmant la pureté de son produit, un laboratoire officiel prélèverait un échantillon en ferait l'analyse qualitative et délivrerait un certificat de pureté que l'expéditeur enverrait à son acheteur.

Ceux dont les acheteurs ne demanderaient pas cette garantie s'en passeraient et mélangeraient à leur guise, comme Salon, qui ne vit que de cela et en vit bien.

De la sorte, on pourrait autoriser l'importation des huiles exotiques quelconques et découpler le commerce de cette denrée.

Or — et c'est là le principe — la question de pureté et d'impureté de l'huile d'olive n'est en l'espèce qu'une affaire commerciale privée puisqu'elle peut être réglée par l'analyse physico-chimique, laquelle peut toujours être assumée par les contractants, qui sont invariablement des commerçants de gros.

Corollaire de ce principe: L'Etat qui est avant tout, un percepteur d'impôts et ne doit viser qu'en multiplier les sources, n'a pas à intervenir par sa législation, dans le jeu des affaires commerciales privées et dans un sens qui n'en améliore pas la moralité — car le seul intéressant en matière de pureté alimentaire, où ne figure pas le facteur toxicité, c'est le consommateur qui n'en a cure.

La question de fraude se résume donc à une fraude sur le prix. Mais le jeu de la libre concurrence diminue l'écart frauduleux, tout en augmentant la consommation par le moindre prix.

On me comprendra: si l'huile chimiquement pure vaut 10 fr. et la frélattée à 25 pour cent, 7 fr. tandis que l'huile d'olivelette-noix ou sésame 5 fr. — je dis ces chiffres à vue de nez et si le client veut le prix de 10 fr. rebute, préfère l'huile à 7 fr. plutôt que d'acheter l'huile blanche à 5 fr., il est certain qu'il a tout de même dans son litre à 7 fr., 75 pour cent d'huile d'olive pure.

Donc plus on falsifiera l'huile d'olive, plus on en augmentera la consommation et plus son prix montera.

Si l'Etat doit vraiment intervenir, c'est hypocritement pour fomentier cette fraude, de même qu'il favoriserait l'industrie du tissage de la laine et coton. Car tout ce qui ne touche pas à la santé publique n'est qu'imaginaire puisque la con-

currence nivelle l'écart et creuse le bénéfice de la supercherie. On en a finalement pour son argent.

L'Etat doit d'autant moins intervenir comme il le fait qu'il lutte ainsi contre son intérêt fiscal, en renonçant aux droits d'entrée des huiles exotiques à l'impôt sur le chiffre d'affaires auquel elles donneraient lieu éventuellement.

Je ne demande pas que l'on déchaîne là-dessus, le fracas d'une controverse publique et parlementaire. La Tunisie jouit d'une réputation de pureté, il ne faut pas la détruire bruyamment mais l'exploiter jésuitiquement, petit jeu où tout gouvernement excelle. La femme de César une fois sûre de ne pouvoir être soupçonnée en a profité pour le coculier à tour de bras et impunément.

Ainsi soit des huiles!

Jacques BAHAR.

Un mystère éclairci

Mme Lucien Saint est en France et sa mère Mme Trouillot sans doute aussi.

Par quelle voie y sont elles allées?

Par les airs ou par mer?

Aucun journal n'a signalé leur départ, pas même la « Dépêche » dont on connaît les attaches avec la Maison de France.

A lors qu'on les croyait toujours à la Mirza dans l'attente de la fin du voyage du bey, elles avaient bravement et tranquillement passé la mer, ce qui les mettait à l'abri du sirocco que nous subissons depuis plusieurs jours et leur était l'envie d'aller voir d'un peu de fraîcheur à Hammam-Lif où le Casino reste portes closes pour la raison bien simple que le concessionnaire n'a pas voulu risquer des fonds qu'il n'aurait pu récupérer la saison étant trop avancée.

Mais cela ne dit pas comment ces dames ont pu traverser la mer sans que le moindre écho de leur départ ait transpiré, chose incroyable par ces temps de chaleur accablante.

Cependant, elles sont bien en France puisque les journaux de la capitale nous apprennent que Mme Lucien Saint assistait au banquet offert par le président du Conseil des Ministres au souverain de Tunis:

Alors?

Alors! pour nous c'est que Mme Lucien Saint est sa mère Mme Trouillot ont dû tout naturellement faire le voyage sur le cuirassé « la Lorraine » en compagnie du résident général et du bey après avoir obtenu l'autorisation du ministre de la Marine puisque il est interdit aux cuirassés de transporter des femmes à leur bord, mais pour la circonstance le ministre avait dû passer outre à la défense et personne ne saurait l'en blâmer.

En tout cas, le public dont Mme André Saint a su gagner le cœur, aurait été heureux de l'accompagner au bateau le jour de son départ afin de lui exprimer ses souhaits d'heureux séjour en France aussi ne cache-t-il point son désappointement qu'il ait eu lieu entouré de mystère parce qu'il avait lieu sur la Lorraine. Que lui importait à lui? Ce qu'il aurait voulu, c'était acclamer la bienfaitrice des poupons.

Echos et Nouvelles

Le 14 Juillet en Tunisie

Faut-il en parler?

Cette fête de la République que nous célébrions avec tant de joie tombe d'année en année, ici comme en France par la faute de nos dirigeants, dans l'indifférence la plus complète jusqu'au jour où, hélas! nous le craignons, elle pourrait bien recevoir le coup de pied au derrière qu'elle aura cherché pour avoir déçu toutes les espérances de ceux qui étaient le plus fermement attachés à elle.

Evidemment, il y a eu la guerre et ses conséquences terribles mais la gabegie est partout et par trop révoltante dans

Demandez partout

Le Rhum Chauvet

toutes les branches et il arrive un jour où la lassitude finit par dominer les sentiments les plus intimes.

Nous avons beaucoup à faire pour remonter le courant et rendre à Marianne l'amour d'autrefois.

Il faut d'abord commencer par nettoyer les écuries d'Angias, puis après à chaque jour suffit sa peine et nous arriverons insensiblement à remonter le courant.

Le voyage du Bey en France

La raison d'être du voyage était la revue donnée en son honneur.

Pour une cause ou pour une autre celle-ci n'a pas pu avoir lieu.

Donc le but du voyage était manqué.

Il y avait bien la visite à rendre au président de la République, mais rien n'obligeait le bey de la faire en une saison où il faut vraiment avoir l'âme chevillée au corps pour l'entreprendre car juillet, à Paris est le mois le plus terriblement chaud.

Il faut y avoir passé pour le savoir.

Et pour un voyage raté on a fait manquer au bey la célébration de l'anniversaire de son avènement au trône et la grande fête d'Aïd-Kebir.

De plus, la machine administrative a été arrêtée à la minute précise où le résident est monté dans le train spécial pour aller s'embarquer à Bizerte sur la Lorraine.

X

Le bruit a couru un de ces jours derniers que le bey serait tombé malade au point d'être obligé de rentrer à Tunis sans accomplir la suite de son voyage.

Ce bruit était heureusement sans fondement et le souverain, peut-être légèrement indisposé un jour par la chaleur a pu continuer sa route suivant le programme établi par le résident général.

La naturalisation Française en Tunisie

Notre ami, M. Emile Morinaud, député-maire de Constantine nous a adressé le rapport qu'il a rédigé au nom de la commission de l'Algérie, des colonies et des protectorats chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'acquisition de la nationalité française dans la Régence.

Ce rapport de 18 pages est beaucoup trop long pour être inséré dans nos modestes colonnes aussi regrettons-nous vivement de ne pouvoir le faire insérer.

Nous n'en remercions pas moins notre vieil ami qui pendant tout le cours de la législation n'a cessé de s'occuper de nos intérêts en défendant ceux de son département avec fougue et chaleur.

Distinction honorifique

C'est avec un vif plaisir que nous apprenons la nomination au grade de commandeur dans l'ordre du Nichan-Ittikhar de notre excellent confrère et ami, M. Paul-P. Piétri, avocat-défenseur, critique d'art de la « Dépêche Tunisienne ».

Nous lui adressons nos très vives félicitations.

Nos futurs Médecins

Nous apprenons avec plaisir que M. Yvan Daninor, fils de notre ami M. Léon Daninos, directeur de la Banque Franco-Tunisienne, vient de passer avec succès son dernier examen de doctorat en médecine à la Faculté de Montpellier.

Nous lui adressons ainsi qu'à son père nos plus sincères félicitations.

A la Société Générale

M. A. Rigot, l'aimable et sympathique directeur à Tunis de la Société Générale s'est embarqué à bord d'un de nos derniers courriers, à destination de la France d'où, il nous reviendra dans les premiers jours de septembre.

Nous lui adressons nos meilleurs vœux de bonnes vacances.

Le 14 juillet au Djebel Trozza

La Fête Nationale du 14 juillet a été brillamment célébrée à la mine du Djebel Trozza qui compte plus d'un millier d'ouvriers.

M. François Portelli, président du Syndicat de la mine a présidé lui-même à l'organisation et à tous les détails, au fur et à mesure que se déroulait le programme.

La veille une magnifique retraite aux flambeaux avec fifres et nouba ouvrit la fête.

Pendant toute la journée du samedi ce ne furent que jeux de toutes sortes: mât de cocagne, courses en sacs, jeux de boules, du tonneau, etc., etc.

Le dimanche, après une messe dite par M. l'abbé Buhagiar de Tunis, assisté du curé de Trozza, M. l'abbé Setta, les jeux recommencèrent.

Le lundi matin, le personnel et les ouvriers, enchantés des deux intéressantes journées qu'ils venaient de passer grâce à l'initiative et à la générosité de leur président, reprirent courageusement leur durs travaux à l'extérieur et à l'intérieur de la mine.

Aux rentrées

Notre ami, M. Curtelin vice-président de la Municipalité, est rentré après quelques semaines de repos passées en Italie.

Dans la Légion d'Honneur

A l'occasion du voyage en France de S.A. le Bey, le Gouvernement Français a décerné à un certain nombre de personnalités du monde musulman, des distinctions dans l'ordre de la Légion d'honneur:

Sidi Mustapha Dinguizli, premier ministre de S.A. le Bey, est promu grand officier.

Le général de la garde Si Rechid Zakharia, commandeur.

Le général Hamida Meghrebli, le lieutenant Allala ben Smida, aide-de-camp de S.A. le Bey et le capitaine Dinguizli, de la Garde sont promus chevaliers.

Le général Si Younés Hadjouj, directeur du protocole; Si Chadli Star, président des Habous; Si Salem Saadli, caïd de Bizerte, sont promus officiers.

Si Salah Eddine Baccouche, caïd de la Banlieue; Si Ali Sakhat, caïd de Tadjerouine; Si Mohamed Kaddour, caïd de Gabès; Si Ahmed ben Rais; Si Lazabri ben Azouz, cheikh des Rahmania de Nefta; Si Abdelrahman Snadli, directeur de la « Zohra »; M. Bellaïche Samuel, membre de la Chambre des intérêts commerciaux indigènes sont promus chevaliers.

Nous adressons aux nouveaux titulaires de ces hautes distinctions nos très vives félicitations.

Mauvaise guerre

et pire paix

Pour M. le général Mangin

Ce n'est que par un journal de Tunis qu'on a pu récemment connaître la conférence du général Mangin à l'école supérieure des P.T.T., sur la guerre et ses mystères.

Dûment stylée, la presse parisienne était restée organisée en conspiration du silence.

Je n'entrerais pas dans tous les sujets militaires et diplomatiques qu'il a développés. Ils ont leurs spécialistes mieux documentés et plus autorisés que le sous-séant.

Avec mon critérium restreint je ne réussis pas à voir dans cette guerre la grande militaire dont on nous rebat les oreilles, mais un vulgaire duel de deux bureaucraties.

La nôtre, première en date, donc plus riche en ressources, a vaincu l'autre.

Quand un généralissime s'entend intimé l'ordre de reculer de 10 kilomètres comme entrée en campagne et qu'il ne brûle pas la cervelle au ministre qui le lui donne, ce n'est pas un militaire, c'est un bureaucrate.

Le jour de sa nomination — en 1912 je crois — Pichon se trouvait invité avec d'autres politiciens, au château de M. Wittersheim, le riche éditeur de « Journal Officiel ». Au café, dans le jardin on apporte à Pichon un télégramme.

Il le lit fébrilement, on le questionne: le tendant déplié, il soupire: on m'annonce notre future défaite! — Ohoi? — C'est Joffre qui est nommé chef d'Etat-major général!

Je tiens la chose d'un assistant, parent de Wittersheim. Au lieu de reculer, en bureaucrate, de 10 kilomètres, sur les 300 kilomètres de frontière, Joffre, qui était général du génie, aurait pu se retrancher sur cette longueur. Il avait oublié, sans doute, cette ressource. Il ne savait plus qu'elle était si banale, que l'on dit couramment par métaphore : se retrancher derrière un argument.

L'invasion de la Belgique avait de toute éternité été le thème classique de la stratégie européenne. L'érection de ce pays en nation neutre en 1831, n'avait été conçue par Talleyrand que pour protéger la France, ce qu'elle fit jusqu'en 1870.

A partir de cette date l'Etat-major allemand n'eut pas d'autre objectif que sa violation et Bismarck lors de sa tentative de récidive en 1875, y préféra par une violente campagne de presse contre la Belgique trop francophile, pour légitimer son attentat.

L'histoire de la guerre est toute dans celle de notre nonchalance antérieure, ce qui fait que Joffre, au lieu d'aller à Liège, marcha sur Thann, plus image d'Épinal que la réalité.

Cependant, à cause même de la petite idée que j'ai toujours eue de lui, je crains furieusement que ce soit lui qui ait gagné la Marne. Voici pourquoi :

Ce qui l'a fait perdre aux Allemands, c'est l'ordre de repli donné de son autorité privée en pleine victoire par le lieutenant-colonel Hentsch, bras droit du généralissime de Moltke.

Le G. Q. G. allemand avait copieusement prélevé des bataillons sur l'armée de Bulow pour soutenir l'attaque d'Anvers, la défense contre les Russes et le Kronprinz.

Joffre l'ayant su, lui envoya dessus Franchet d'Espérey qui lui enfonça son centre. Tout partit de là.

Bulow désespéré appela au secours et Moltke lui envoya Hentsch avec carte blanche pour décider la lutte à outrance ou un repli général.

Le premier mot que lui dit Bulow fut : « Nous voilà dans une belle m... ! » textuellement : *Da haben wir die Bescheerung!*

Ils travaillèrent toute une nuit sur la carte et conclurent à une situation désespérée. Hensch sans en référer au G. Q. G. partit aussitôt et de corps en corps arriva à Kluck de l'extrême-aile droite en répétant l'ordre de repli antérieur à notre bataille de la Marne.

C'est donc Joffre, en donnant l'ordre d'enfoncer à Franchet d'Espérey qui la gagna. Le reste ne fut qu'une queue de liquidation, comme on dit à la Bourse. J'ai eu cette documentation en très complet lors d'un voyage en Autriche et je la crois peu connue en France.

Hentsch fut maudit de l'armée et soutenu seulement par son chef. Il eut même de l'avancement, mais mourut de chagrin en Roumanie. Ça avait été, paraît-il, un cerveau.

Joffre avait eu encore un autre collaborateur, ce fut Guillaume II.

Celui-ci amoureux fortuné de la grande-duchessa de Luxembourg, avait tenu à fixer le G. Q. G. allemand dans sa capitale. C'est de là, à coups de téléphone et de sans-fil, que fut menée la marche sur Paris et sa bataille de la Marne tandis que Joffre était sur place et reniflait la poudre.

Le surplus de la guerre, c'est l'affaire de Plutarque de Pierrefeu.

Sur l'armistice je n'ai aussi qu'une opinion de profane, lequel persiste à ne voir dans le maréchal Foch qu'un autre bureaucrate.

Quand on commande en chef des armées alliées victorieuses, on ne se laisse pas donner l'ordre de conclure un armistice sur le sol ennemi. On a l'héroïsme, quand on est un chef dans chaque pouce de sa chair, de passer le Rubicon, quitte à se faire fusiller ensuite. On fait son César on l'on meurt.

On lance une proclamation aux troupes : A ses grandes époques les armées françaises victorieuses ne signèrent d'armistice que dans la capitale ennemie, mieux valait mourir que de n'aller point à Berlin dût-on passer par Paris.

Et les anglo-américains auraient suivi d'enthousiasme, car on aurait habilement promis un deux pillage à ces troupes, sans parler des Gretchen à faire danser.

Il a été pire que bureaucrate : homme du monde !

Certes, le général Mangin était d'avis d'aller à Berlin. Mais sa subalternité l'absout de tout reproche. Son vrai rôle à lui, eût consisté à marcher sur Paris avec 100.000 hommes pour décerner le Panthéon à Clémenceau, c'est-à-dire l'accrocher au haut de la croix.

Il aurait pu ensuite rejoindre l'armée pour toucher Berlin.

Non qu'il eût pu, comme il le suppose morceler l'Allemagne. Je m'écarte absolument de son point de vue, lorsqu'il prétend qu'on aurait eu en face de soi, les « Allemands — les Allemands de Goethe et de Schiller. »

Quand j'entends un Français parler des Allemands, je me dis : Toi, tu ne connais pas un traitre mot à ce pays-là !

Il n'y a pas des Allemands comme il y a des Espagnes et des Russies. Il n'y a pas de *deutschen Lande*, il n'y a qu'une Allemagne, un *Deutschland* unitaire, indivisible, de *Kultur* et de cœur.

Jacques BAHAR

Pauvre Tanger !

« M. de Sorbier de Pognadoresse « secrétaire général du Protectorat, est « rentré à Paris, venant de Londres.

« M. de Sorbier avait été désigné, en « même temps que MM. Rober-Raynaud « et Ben-Ghabrit, comme experts pour « assister M. de Saint-Aulaire à la « conférence pour Tanger.

Et c'est un journal gouvernemental de Casablanca « Le Petit Marocain » qui publie ce renseignement sous le titre de Pauvre Tanger ! que nous donnons en

tête de cet écho.

Ce qui revient à dire que nos intérêts ne pouvaient pas être placés en de plus mauvaises mains.

M. de St Aulaire, notre ambassadeur à Londres, est un produit de ce Leygues-Chauchoy dont l'insuffisance est notoirement reconnue et démontrée mais qu'on n'ose débarquer en pléines conversations sur la sorte de Tanger que nous risquons de perdre grâce à l'infériorité de notre représentant à Londres flanqué des trois experts ci-dessus nommés.

Un député qui n'est souvent pas à la page

Un de nos confrères le « Journal de Tunis » croyons-nous faisait remarquer dernièrement que le député Haudos, à propos d'un article paru dans quelques journaux coloniaux de Paris et locaux, n'était pas à la page à propos de la gare de Tazeur.

Il vient de publier un nouvel article sur les Italiens en Tunisie qu'il aurait pu se dispenser d'écrire au moment où tous les efforts sont faits en vue d'un rapprochement toujours plus grand des deux colonies appelées à vivre côte à côte, en pleine harmonie.

L'exode de 3.000 nationaux italiens de la Régence n'a rien qui puisse surprendre. Il provient de départs pour le Maroc où de grands travaux supérieurement rémunérés, sont en cours d'exécution, chemins de fer, ponts, routes, constructions d'immeubles tandis qu'en Tunisie nous marquons le pas, faute d'argent aussi les ouvriers quittent la Tunisie et s'en vont chercher ailleurs du travail. Le jour où nos finances, permettront de reprendre le programme des grands travaux tous ces ouvriers reviendront en Tunisie parcequ'ils sont d'abord plus près de chez eux et en suite parce que la vie qu'ils y mènent leur rappelle leur patrie beaucoup plus que le Maroc où ils sont dépayés au milieu de l'élément espagnol qui domine là-bas.

En un mot, l'article du député Haudos fait plutôt l'effet contraire qu'il en attendait et il n'a été certainement approuvé par personne.

A la Banque de Tunisie

on souscrit sans frais à 490 francs aux bons à 6 pour cent et à lots du CREDIT NATIONAL 4 lots de 500.000 francs, 12 lots de 100.000, etc., etc.

Fiançailles

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de Mlle Alice Nouvellon, fille du commerçant estimé de St Germain avec M. Mohamed Larbi ben Said, de Medenine, petit fils du grand caïd des Ouerghemmas pendant un demi-siècle, chevalier de la Légion d'honneur qui a laissé en mourant à son petit fils une fortune se chiffant par millions. Le futur attend un jour à l'autre sa naturalisation française qu'il a sollicitée il y a plusieurs mois.

Nécrologie

Nous adressons nos vives condoléances à M. Constantini dit Constantin, associé de la maison Yvorra, Barlier et Cie qui vient de perdre son père à l'âge respectable de 98 ans.

La Côte du Soleil

Korbous

Etablissement Thermal sous la Direction d'un médecin. — Masseur diplômés expérimentés Les Hôtels sont exploités par la compagnie, avec des prix de pension de 25 frs par jour l'Hôtel des Thermes 20 frs. à l'Hôtel des Sources comprenant chambre, petit déjeuner du matin, déjeuner et dîner (vin non compris). Un restaurant cachir est installé à Korbous. Location de villas et d'appartements. Transport automobiles en auto-car-Maison Berliet, Avenue de Carthage. Départ à 8 h. du matin. Retour à Tunis à 18 h. 1/2 en hiver.

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants. Av. J.-Ferry - Tunis

Le lait	est le plus
concentré	riche
suisse	en crème

BERNA

C'est le plus cher mais le meilleur
Dépositaires: 3 rue des Belges — Tunis

Maison de Pyrotechnie

Fondée en 1888
J. Paonessa & Fils
Artificiers
Inventeurs de Projectiles de Guerre
Propriétaires de S.A. la Boj et de la ville de Tunis
Ateliers à Bergel - Magasin de vente : 3, rue de Brelague
Vente et location d'articles d'illuminations et de décorations drapeaux français et internationaux de toutes dimensions sur commande, entreprise d'illuminations électriques pour les Fêtes Publiques et privées
TRIBUNES EN LOCATIONS
Téléphone : 4.30

LE PLUS MODERNE DES JOURNAUX

EXCELSIOR

Grand illustré quotidien à 20 cent.
PUBLIE LE DIMANCHE

Un Magazine illustré en couleurs

EXCELSIOR-DIMANCHE

20 et 24 pages Le N° ordinaire et le Magazine réunis 30 cent.
Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE :
Tous mois 18 fr. — Six mois 34 fr. — Un an 65 fr.
Abonnements à EXCELSIOR-DIMANCHE :
Prix de faveur pour les abonnés d'EXCELSIOR
Tous mois 2 fr. 50 — Six mois 4 fr. 50 — Un an 8 fr.
Abonnement spécial au N° ordinaire du dimanche et à EXCELSIOR-DIMANCHE : Un an 15 fr.
En s'abonnant 20, rue d'Angleterre, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 3975), demandez la liste et les conditions des Primes gratuites fort intéressantes.

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger
Téléphone 553

Maisons Recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur.

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées cote niales — **Boccaro et Nizard** — Gros Demi-Gros — Expédition à l'Intérieur — 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Grand Hôtel de France — Premier ordre — L. de Lacroix, propriétaire — Soussse (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qu'il concerne la toilette pour Hommes — Au Combray, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis
J. & A. BEMBARON, Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale des Travaux Electrique
E. A. Minaud et Fils, ancien Auctouturier
Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — Réparations - Magnéto - Toutes Machines Electrique Robbinage - Enroulement.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^{tes}, 1, Place Pichon - Soussse — Gaipeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - Ateliers de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis — Bram frère et Cie, pp^{tes}.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénod — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercurie Parisienne — Jacques Bismuth — Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant "Perrin" — parapluies "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour couturières et boutelières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.
Artificiers — PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Soussse Tunisie — Consommations de premier choix - Liqueurs marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H. BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1^{er} ordre — propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Droguerie de la Poste — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques etc.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chanp ler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax Tunisie — Maison fondée en 1900


MAURICE AZERM 11, 11, rue d'Italie et 11 Sadikia Tunis — Télégr. AZERM-Tunis — Téléph. S. 43 — Quincaillerie - Ferronnerie-arti. de ménage et chauffage - Fournitures générales pour mines et entreprises de travaux publics.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Soussse Tunisie — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti Soussse.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD
l'Eau et la Poudre de riz
Madame Maud Euvé Hyeres (Var)

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. de la Renaissance 11 r. jazira — Tunis

Fabrique de Lits
en tous genres et de tous systèmes
(Maison Française)
Expédition à l'Intérieur
V. LELLOUCHE & Cie
MAGASIN : 16, Rue Bab Souika, 16 -- TUNIS
Téléphone : 9.41



VÊTEMENTS
J. BELL
6, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au Capital de 250 millions de francs entièrement versés
AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - Sfax - SOUSSE - MONASTIR
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)
Escompte et recouvrements et toutes opérations de Banque Et toutes opérations sur titres Location de compartiments de
COFFRES - FORTS
DÉPOT DE COLIS

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.049 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.049 francs.
SIEGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Lafitte - Paris
S'adresser pour tous renseignements chez M.
J. O. FELICI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79
Agent Général et Inspecteur de la Cie

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia
Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les 4, 15 et 25 février à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN
DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hammam-Lif

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délire des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

CIE DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

GDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Farnet Licari
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'Or. Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à bague, à percussion
Centrale et à Hammerless
Choix de Révolvers et Pistoles automatiques
Vente de Poudre de l'Etat
TAIEB ELLAMTI - SOUSSE
Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussse

- RESTAURANT DU JAPON -
G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines 3 tissus goud round. Téléph. 1.89 - Adresse Télégr. : PELLET-T-Tunis

L'Huile qui graisse le plus
«- Vacuum Mobiloil -»
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale
POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, Sfax
Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ; Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Gardes de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et l'Etranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »
(19^{me} ANNEE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Maison R. WALLUT & C^{ie}

(R. Wallut, G. Hofmann et C. Lacroix)
99, Rue de Portugal - TUNIS
Machines Agricoles et Industrielles
des Premières Marques
TRACTEURS & MOTO - CHARRUES
Catalogues et Références Franco sur demande

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et Sfax

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS